

**55^e Congrès des Maires de Loir-et-Cher
Samedi 20 septembre 2014**

Allocution de Maurice LEROY

***Ancien Ministre
Député de Loir-et-Cher
Président du Conseil général de Loir-et-Cher***

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Ministre, cher André,
Monsieur le Président du Conseil économique, social et environnemental, cher Jean-Paul,
Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher,
Madame et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les élus régionaux et départementaux
Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services de l'État,
Chers maires de Loir-et-Cher,

Participer au 55^e congrès des maires de Loir-et-Cher représente pour moi un grand honneur et un vrai plaisir. Un grand honneur car vous êtes, vous, les maires de nos 291 communes, les serviteurs dévoués de notre République, l'incarnation du service de proximité. Pour les Français, la formule « Madame ou Monsieur le maire », est empreinte d'un respect naturel, évident. La « cote » du maire auprès des Français ne baisse pas, ne connaît pas la défiance, contrairement à celle de tous les autres élus. **Nos concitoyens reconnaissent dans la figure du maire celle de l'engagement politique visible, concret, incarné.** A l'heure où quelques élus, par leur comportement indigne et inconséquent, jettent l'opprobre sur l'engagement politique, vous êtes les gardiens d'une certaine idée de l'engagement public. C'est un grand plaisir d'être parmi vous, de vous retrouver, **vous qui vivez au quotidien les préoccupations de nos concitoyens**, convaincus du sens et de la nécessité de votre mission. Avec tout ce que ceci peut avoir d'ardu et d'ingrat parfois, car vous êtes, chacune, chacun, en première ligne !

2014 aura vu la fin du mandat de plusieurs grandes figures de notre département mais aussi l'élection de pas moins de **125 nouveaux maires!** Preuve que l'engagement local a plus que jamais du sens. **Bravo et bienvenue à celles et ceux qui se sont lancés dans cette belle aventure !**

Cette année marque également un changement pour l'Association des maires de Loir-et-Cher avec le départ de Philippe Sartori et **l'élection de Jean-Marie Janssens comme Président.** J'ai déjà eu l'occasion de le faire publiquement mais je tiens une fois encore à remercier Philippe pour tout ce qu'il a accompli. Ce furent, de son propre aveu, des années dures mais passionnantes. Encore merci à toi Philippe.

Depuis le 4 juillet dernier, c'est donc Jean-Marie Janssens qui a repris le flambeau. Tout le monde, ou presque, ici connaît Jean-Marie, conseiller général et maire de Montrichard. **Dans un contexte de réelle difficulté financière pour les collectivités locales et de réorganisation territoriale, la tâche qui l'attend ne sera pas simple, mais je sais qu'il mènera ses missions avec un dynamisme et un engagement sans faille.** Véritable homme de terrain, Jean-Marie Janssens trouve ici une place qui lui correspond parfaitement. Jean-Marie saura, se montrer à l'écoute des maires et de leurs réalités. Bon courage à toi Jean-Marie ! Oui bon courage à toi et bon courage à l'ensemble des élus qui doivent naviguer dans un contexte marqué par la confusion et le flou.

Je voudrais m'arrêter ainsi sur **quatre grandes interrogations, quatre incertitudes majeures qui pèsent aujourd'hui sur l'avenir de nos territoires et de nos dynamiques locales.**

Il s'agit d'abord de **L'ORGANISATION TERRITORIALE**. Où en sommes-nous ? Quelqu'un peut-il enfin nous éclairer ? François Hollande et Manuel Valls nous ont annoncé qu'ils ne toucheraient pas aux Conseils généraux, avant de déclarer leur suppression pour 2020, puis pour 2016. Ensuite il a été question d'une éventuelle révision constitutionnelle en 2020, avant que n'émerge la question du maintien des Conseils généraux dans les départements ruraux... Cela se double d'un redécoupage des Régions effectué avec légèreté et précipitation. **Vous le savez, Monsieur le Ministre, je suis favorable à une vraie réforme territoriale.** Je suis un des rares, à ne pas m'accrocher au fauteuil de Président, mais il s'agit là d'une réforme majeure pour notre pays, et il faut la mener dans la concertation et savoir écouter le Parlement.

Deuxième incertitude, **LE CALENDRIER DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES**. Ce fut tout à tour mars, décembre, juin puis à nouveau mars 2015. Espérons que se termine enfin cette valse hésitation – sans jeu de mots – car celle-ci est source d'incertitudes et de risques pour les comptes de campagne et la communication institutionnelle.

La troisième imprécision concerne **LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES** entre les collectivités et qui est, nous le savons tous, **l'enjeu majeur de la réforme**. Le projet de loi du 18 juin dernier propose la **suppression de la clause de compétence générale qui a été rétablie le 27 janvier dernier !** **L'incertitude** sur les transferts de compétences nourrit l'immobilisme au sein de nos collectivités. **Pire, elle gèle l'investissement !**

Enfin dernière préoccupation, et ce n'est pas la moindre, **LES ASPECTS FINANCIERS**. La baisse des dotations d'État que le gouvernement Ayrault avait fixé à 3 milliards d'euros répartis entre 2014 et 2015 et qui représentaient 2,2 milliards pour notre Conseil général, s'est vue transformée en une baisse de 28 milliards cumulés de 2014 à 2017. **L'IMPACT POUR NOTRE CONSEIL GÉNÉRAL N'EST PLUS DE 4,5 MILLIONS, COMME NOUS AVIONS CHERCHÉ À L'ANTICIPER, MAIS DE 40 MILLIONS CUMULÉS JUSQU'À 2017 ! SOIT DIX FOIS PLUS QUE PRÉVU ! A CE RYTHME LÀ, LES DÉPARTEMENTS NE TIENDRONT JAMAIS, C'EST IMPOSSIBLE.** L'État soutient toujours moins les collectivités et les contraint, dans le même temps, à de nouvelles dépenses ! Par exemple, et chacun ici connaît cela, **les dépenses liées à la réforme des rythmes scolaires. La conséquence directe pour nos collectivités est une chute vertigineuse de leur capacité d'investissement. Sans l'investissement des collectivités, c'est toute la dynamique d'un territoire qui se trouve paralysée.**

Alors, comme disait **Ernest Renan** : « **Que faire dans la confusion et l'inquiétude : c'est simple : dire ce que l'on croit** ». Et pour nous, c'est la **FEUILLE DE ROUTE LOIR&CHER 2020** pensée par et pour les Loir-et-Chériens depuis deux ans. L'esprit *Loir&Cher 2020* c'est l'envie de **travailler ensemble à des réalisations concrètes et utiles à nos territoires**. C'est un **esprit de solidarité territoriale**, que l'on retrouve dans **LA DOTATION DE SOLIDARITÉ RURALE** qui permet aux petites communes rurales de 2 000 habitants et moins d'investir et de réaliser des projets. **1 euro investi par le Conseil général représente 5 euros directement investis par la commune**. Chers maires, en dépit de nos difficultés financières, je refuse, notre majorité refuse de toucher à la DSR, parce qu'elle vous aide concrètement, parce qu'elle fait naître des projets dans nos villages, parce qu'elle maintient l'investissement de proximité.

Autre exemple, la création de **L'AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE** qui conseille et accompagne les Communes notamment dans leurs travaux de voirie. Je tiens à saluer **l'un des nôtres Bernard Pillefer** Conseiller général et maire de Fréteval **qui vient d'être élu président de l'ATD41**, ainsi qu'Isabelle Barge, (à qui je demande de se lever) nouvelle directrice de l'Agence. Je leur souhaite à tous deux bon courage dans la belle et importante mission qui les attend.

Ce sont ces idées simples et pragmatiques qui favoriseront les synergies et le développement de nos communes. **LOIR&CHER 2020** a aussi mis en avant la nécessité fondamentale **de fédérer et de mutualiser les forces territoriales**. De ce constat est née **Approlys**, la centrale d'achat commune au Loir-et-Cher, à l'Eure-et-Loir et au Loiret. **Les résultats d'Approlys sont d'ores et déjà tangibles puisqu'un récent marché commun nous a permis de faire baisser de près de 20 % nos factures de gaz**. Et nous attendons beaucoup de notre marché sur le sel pour les routes. Pour reprendre un célèbre slogan publicitaire « *le bon sens a de l'avenir* » !

Enfin, Loir&Cher 2020 c'est la conviction que **l'avenir se décide et se prépare**. Aussi notre Conseil général a-t-il travaillé intensément, avec les communes et les EPCI du département à la mise en place **D'UN SYNDICAT MIXTE OUVERT POUR LA GÉNÉRALISATION DU TRÈS HAUT DÉBIT D'ICI 5 ANS**. Un grand bravo à **Patrice Martin-Lalande**, pour l'action qu'il mène inlassablement pour le **développement du numérique en Loir-et-Cher**. Sur ces sujets capitaux pour l'avenir, nous devons être pionniers, nous devons **marcher ensemble**.

LA COMMUNE PEUT ÊTRE UN VRAI LIEU D'EXPÉRIMENTATIONS ET D'INNOVATIONS POUR L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES. Mais cela n'est possible qu'au sein d'un maillage territorial cohérent où cohabitent performance économique et solidarité, où chaque acteur local possède des compétences claires et bien définies. Où chaque acteur local a le souhait de travailler, en lien avec ses partenaires, au bien commun. Notre fonction d'élu n'est pas simple, notre tâche est souvent lourde. Sans unir nos forces elle devient impossible. **Nous devons, dès que cela est possible travailler à des réponses et des projets communs**. Comme le disait le grand **Saint Exupéry** « *Dans la vie il n'y a pas de solutions ; il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent.* » Ensemble, créons ces forces.

Je vous remercie.